

15.09.2010

Le Parlement européen adopte le rapport Bové

Il y existe un fossé croissant dans le secteur agricole. La crise laitière de 2009 l'a mis en exergue. Les revenus des producteurs baissent depuis des années et de plus en plus de producteurs doivent abandonner leurs exploitations tandis que les marges et la concentration de l'industrie et du commerce augmentent.

Maintenant Le Parlement européen a également reconnu que cette situation n'est pas acceptable et a voté pour l'adoption du rapport Bové le 6 septembre 2010.

Ce rapport intitulé « Des revenus équitables pour les agriculteurs: une chaîne d'approvisionnement alimentaire plus performante en Europe » que le parlement a élaboré sous l'égide de José Bové, député français des Verts et vice-président du comité agricole du parlement, invite la Commission européenne et les Etats-membres de l'UE à réaliser les objectifs de la PAC (Politique Agricole Commune) et d'intégrer les intérêts des producteurs et des consommateurs.

Le rapport contient des revendications claires demandant plus de transparence, des conditions de concurrence améliorées, l'accès au marché pour tout les participants, la restriction de l'abus d'une position dominante par l'industrie et commerce ainsi que la fin de la production des excédents dans le secteur agricole.

Une revendication clé est la création d'un observatoire européen des prix. De plus le parlement invite la Commission à élaborer des propositions législatives pour réformer le droit de concurrence afin de renforcer le pouvoir de négociation des producteurs et de faciliter l'organisation des petites et moyennes entreprises, par exemple sous forme des organisations des producteurs.

En outre le rapport souligne l'importance des prix rémunérateurs. José Bové déclare: « il faut un véritable observatoire sur les coûts de production. On ne peut pas accepter que les agriculteurs soient payés en-dessous de leurs coûts de production. [...] il faut renforcer le pouvoir des associations de producteurs dans le cadre des négociations entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs ». Avant son adoption, le rapport a été vigoureusement discuté, notamment sur des enjeux tels que des instances de contrôle du commerce, l'empêchement de pratiques de dumping ainsi que l'abus de position dominante sur le marché des industries et distributeurs.

Il s'agit d'un rapport d'initiative du Parlement européen, c'est maintenant à la Commission de le prendre en compte. Le Commissaire européen de l'agriculture, Dacian Ciolos, a déjà annoncé qu'il allait intégrer le rapport du Parlement dans ses propositions concernant la réforme de la PAC.

Rapport Bové

[<<< back](#)